

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1626

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une leçon de praxis

La révolte de Reconvilier nous fait un devoir de ne pas désamorcer la critique du système capitaliste et de son pouvoir aliénant.

Cette grève fut unique. Par sa durée, neuf jours, par la détermination du personnel, cadres compris. Par sa médiatisation exceptionnelle, le président du conseil d'administration intervenant en direct, mais à distance, devant des ouvriers qui ne l'avaient jamais vu à l'usine. Par l'appui de toute une région et, au-delà, de l'opinion publique nationale. Mais surtout par sa revendication première: la démission de l'administrateur délégué, responsable de la gestion de l'usine, Martin Hellweg. Exigence extraordinaire, sortant de la pratique syndicale, formée à la négociation d'aménagements progressifs, matériels, concrets mais ne sachant pas contester le pouvoir, faire tomber des têtes ou fusiller des généraux. Reconvilier fut hors norme comme, au sens premier, un Soviet en Jura bernois (*lire également l'édito en page 3*).

Les métallurgistes, plus que des conditions de travail pourtant pénibles, se plaignaient de l'incom-

préhension du patron pour leurs organisations de mutualité, de solidarité, sous forme, par exemple, de centrale d'achat. Martin Hellweg, qui avait pris des engagements pour plusieurs dizaines de millions, promettant aux investisseurs de développer le site et la production, mettant en jeu sa réputation de manager, a balayé ces petites activités annexes: les ouvriers étaient payés pour produire des pièces, pas pour organiser l'achat de patates. Rien qui puisse distraire de la raison sociale! C'était méconnaître toute une tradition, une culture communautaire si profonde dans le Jura, et dont Swissmetal n'était qu'une des manifestations. La productivité abstraite se révélait inadaptée au pas jurassien, donc en fin de compte contre-productive. La médiation a dû en prendre acte. Martin Hellweg ne sera pas fusillé, mais il ne dictera plus personnellement le rythme.

continue en page 3

Dans ce numéro

L'initiative des Alpes compte toujours trop de poids lourds à travers les Alpes.

Page 2

Christoph Blocher court-circuite le Parlement.

Les radicaux zurichois partent en campagne contre le droit de recours des associations.

Page 4

Le Conseil fédéral entend affranchir le marché intérieur suisse des clientélismes cantonaux.

Page 5

La face cachée des antidépresseurs.

Page 6

Jura bernois: Saint-Imier vers le renouveau.

Page 8

La Poste

Après le conflit, la négociation. Mais le syndicat se trompe de cible en attaquant Ulrich Gygi, patron du géant jaune. Car les concurrents de la Poste ne doivent pas remplir les mêmes obligations que l'ancienne régie.

Lire en page 2